



Le budget

LE BILAN 2021

Le compte administratif 2021 est clôturé avec un **excédent de fonctionnement de 172 052 €** et avec un **résultat global excédentaire de 459 331 €**. Celui-ci sera réaffecté au budget 2022.

L'analyse de ce bilan 2021 fait ressortir :

En fonctionnement :

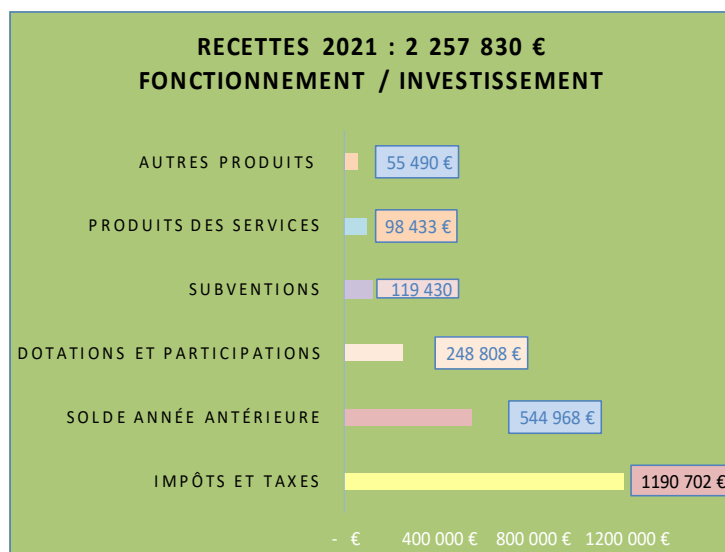
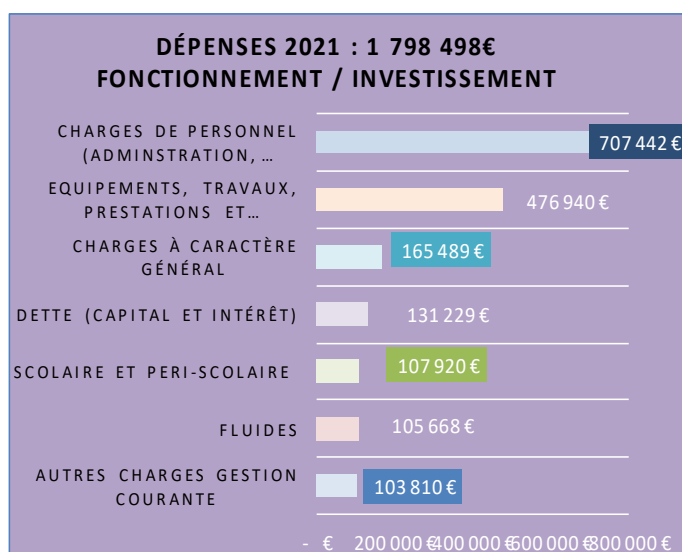
Des dépenses en-dessous des prévisions budgétaires en raison de la crise sanitaire avec toutefois un impact moins important qu'en 2020 du fait de la reprise des activités en cours d'année.

Une dette faible et maîtrisée qui nous a permis de pouvoir recourir à l'emprunt pour construire la médiathèque et le synthétique.

Un prêt relais sur 2 ans totalement remboursé.

Des opérations importantes d'investissement ont été réalisées :

- La fin de l'aménagement de la Médiathèque et la rénovation du terrain synthétique
- L'achat de nouveaux matériels et machines agricoles pour les services techniques
- La mise en place d'une gestion différenciée pour le cimetière
- La rénovation de l'accueil de la mairie
- Des équipements pour les écoles et la rénovation du réseau informatique
- Et enfin divers matériels pour le confort, la prévention, la sécurité et l'environnement



LE BUDGET 2022

Pour cette année le budget prévisionnel communal est voté à hauteur de :

2 145 590,36 € pour la section de fonctionnement et 690 492,11 € pour la section d'investissement.

Cette année encore, une gestion rigoureuse et des finances saines nous permettent de continuer à assurer les services à la population, de maintenir notre soutien aux associations et de poursuivre les investissements sans augmentation des taux d'imposition communaux.

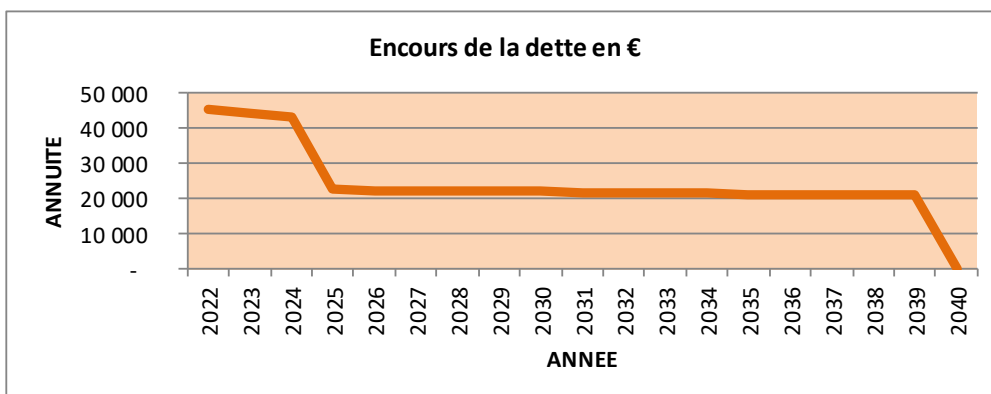
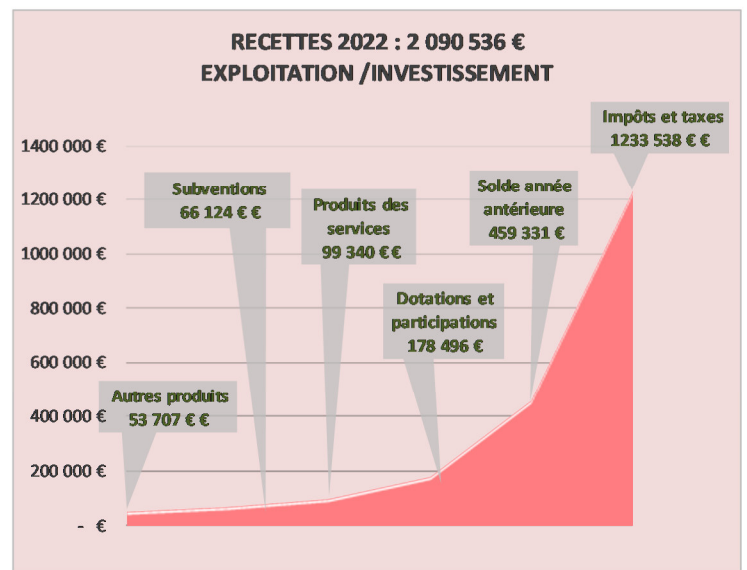
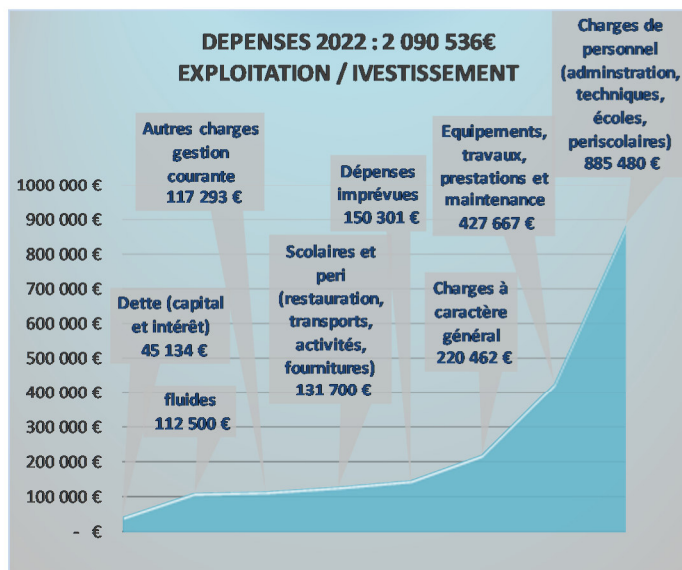
Le contexte national et international nous incite à la plus grande vigilance. Les évolutions du coût de l'énergie et des matières premières rendent incertaines les conséquences financières à moyen terme.

Un tableau d'investissement conforme à nos engagements comprenant des équipements diversifiés et des opérations importantes sans recourir à de nouveaux emprunts.

Ce tableau comprend :

- La rénovation des bâtiments communaux :
Les vitraux de l'église, la rénovation énergétique des écoles, de la mairie, de l'ALSH afin d'améliorer encore les services.
- Des aménagements pour proposer un tiers-lieu et des services nouveaux
- Un nouveau logiciel pour les familles
- Des matériels et équipements pour les animations et les zones d'agrément
- Des matériels et véhicules pour les services techniques et le policier municipal
- Des équipements relatifs à la prévention et la sécurité (clôtures, alarme)
- Et enfin des installations pour la continuité de la mise en œuvre du programme d'accessibilité

Ci-dessous la répartition par recettes et dépenses consolidées sans opération d'ordre :



Encours de la dette : 504 075.08 €

Annuité 2022 : 45 134 €